

# S.I.V.U. DES ECOLES DE SAINT-ONDRAS ET VALENCOGNE

## COMpte Rendu Sommaire du Comité Syndical DU 27 MARS 2017

### 1 – FINANCES

#### 1-1 Vote du Compte administratif 2016 - Délibération

- Le résultat de la section de fonctionnement présente un excédent de 56 402,12 €
- Le solde d'exécution de l'investissement présente un excédent de 124 011,01 € hors restes à réaliser et un déficit de 150 276,99 € avec les restes à réaliser 2016.

#### 1-2 Vote du Compte de Gestion 2016- Délibération

Le Comité Syndical,

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

#### 1-3 Affectation de résultat -Délibération

Résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2016 : + 56 402,12 €

Solde d'exécution d'Investissement : + 124 011,01 €

Solde des restes à réaliser : - 274 288 €

Besoin de financement à la section d'investissement : 150 276,99 €

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068) «excédents de fonctionnement capitalisés »: 56 402,12 €

Surplus affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté » : 0 €

#### 1-4 Vote du budget primitif 2017

La section de fonctionnement s'équilibre à 309 380 €.

La section d'investissement s'équilibre à 1 032 078 €.

Le budget primitif 2017 est voté à l'unanimité.

### 2 - ECOLE VALENCOGNE

#### 2-1 Construction école Valencogne : avenant de travaux n°2 lot n°2 - Délibération

Le Comité Syndical, après avoir entendu l'exposé de M. le Président, après en avoir délibéré, décide de conclure l'avenant d'augmentation et de réduction ci-après détaillés avec l'entreprise suivante dans le cadre des travaux relatifs à l'opération de construction d'une école maternelle avec restaurant scolaire et salle multifonctions sur la commune de Valencogne.

#### Lot n°02 AMENAGEMENT DES ABORDS

Attributaire : Entreprise ARTEMIS- ZA LE JASMIN – 73240 SAINT-GENIX-SUR-GUIERS

Marché initial + avenant n°1 montant : 29 015,59 € HT Avenant n°2 montant : 2 262,25 € HT

Nouveau montant du marché : 31 277,84 € HT

Objet : remplacement des bordures béton par des voliges aluminium. Augmentation des surfaces d'enrobés. Terre végétale, engazonnement. Plus-value selon choix prestations (arbres, clôture).

Quelques dépenses supplémentaires sont prévues, notamment le déplacement des vidéophones. Les façades seront refaites pendant les vacances de Pâques. Du revêtement type verre dépoli sera apposé sur les fenêtres donnant sur les sanitaires, afin que les élèves dans la cour ne puissent plus voir leurs camarades à l'intérieur.

### 3- DIVERS

#### Agenda

Vendredi 7 juillet : inauguration de l'école maternelle à Valencogne à 17h.

**PROCHAINE REUNION : NON FIXEE**